



*Référence : EAU-DER-____-_____

F-DER-LAC-CLOT

* Cases réservées à l'Administration

Formulaire de demande supplémentaire à remplir en cas de demande de dérogation à l'obligation de clôturer les berges en zone de protection du lac de la Haute-Sûre, tels que prévue pour le point 6.20.1 par l'Art. 6. du règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre.

Informations sur la parcelle concernée et les pratiques de gestion

(Remplir resp. cocher ce qui correspond)

N° Flik de la parcelle	
------------------------	--

Justification de la dérogation *

Extensification des prairies - Code 482 (MAE)			
Prairie fauchée et pâturée (Biodiv) :		Fauchage à partir du 15 juin	
		Fauchage à partir du 1 ^{er} juillet	
		Fauchage à partir du 15 juillet	
Prairie pâturée (Biodiv) :		Pâturage sans limitation d'UGB/ha	
		Pâturage avec une densité instantanée maximale de 2 UGB/ha	
		Pâturage sans limitation d'UGB/ha avec période de repos de 8 semaines en continu	
Pâturage pendant toute l'année (Biodiv)			
Indication du début et de la fin du contrat (jj/mm/aaaa)	Début		Fin

Gestion extensive (pâturage non éligible à un des programmes ci-dessus)	Début	
---	-------	--

*joindre tout document justifiant la participation à un programme de mesures respectivement la gestion extensive des prairies

Informations sur le pâturage				
Densité de pâturage (UGB/ha)			< 0,8 UGB/ha	
			0,9 – 2 UGB/ha	
			> 2 UGB/ha	
Période du pâturage	Veuillez sélectionner les mois qui correspondent à votre période de pâturage:			
	Janv.		Mai	Sept.
	Févr.		Juin	Oct.
	Mars		Juillet	Nov.
	Avril		Aout	Dec.
Existe-t-il des périodes de repos ? Si oui, préciser le nombre et approximativement la durée (semaines) des périodes de repos.		période(s) de repos de	de	semaines

Informations sur la prairie		
Existe-t-il des clôtures ou des barrières végétales (p. ex. haies, arbustes,...) le long du cours d'eau limitant l'accès du bétail?	Cours d'eau partiellement clôturé	
	Aucune clôture le long du cours d'eau	
	Présence de barrières végétales	
Existe-t-il des passages à travers le cours d'eau ? Si oui, veuillez préciser le nombre de passages présents sur la parcelle.	Pont(s)	
	Gué(s)	
	Dalle(s) en béton	
	Tuyau(x)	
	Autre : _____	
Est-ce qu'il existe des installations ou aménagements agricoles (abri de bétail, râtelier, sel, aliments...) sur la parcelle? Si oui, veuillez préciser leur distance par rapport au cours d'eau.	Type	Distance (cours d'eau)
	Abri de bétail	< 5m
		5m - 20m
		20m - 50m
		> 50m
	Râtelier à foin	< 5m
		5m - 20m
		20m - 50m
		> 50m
	Sel, supplément	< 5m
		5m - 20m
		20m - 50m
		> 50m
Autre :	< 5m	
	5m - 20m	
	20m - 50m	
	> 50m	

Informations sur l'approvisionnement en eau			
Veuillez préciser la source d'eau respectivement s'il existe des installations d'abreuvement. Veuillez également préciser la distance de ces installations par rapport au cours d'eau.	Type		Distance (cours d'eau)
		Cours d'eau	
		Abreuvoir	< 10m
			10m – 50m
			> 50m
		Cuve à eau	< 10m
			10m – 50m
			> 50m
		Autre :	< 10m
			10m – 50m
	> 50m		

Pièces à joindre en fonction du projet	
Extrait de la carte topographique avec indication exacte des parcelles (N° Flik) concernées	
Documents justifiant la participation à un programme de mesures respectivement la gestion extensive des prairies (si disponible)	

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-DER-LAC-CLOT ainsi que les documents et plans (2 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire par commune territorialement compétente), est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Service autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-920**.